

LE METIER D'AGENT DE PROPLETE ET D'HYGIENE

L'agent de Propreté réalise des prestations d'entretien courant manuel : dépoussiérage, lavage, séchage et désinfection sur tous types de sols et de mobilier.

Il utilise des matériels et produits professionnels tels que balais professionnels, aspirateurs, chariots, produits de nettoyage.

Il intervient notamment dans des bureaux, bâtiments administratifs, équipements collectifs, centres commerciaux, théâtres, musées, aéroports, Résidences hôtelières et annexes...

Ses principaux interlocuteurs sont le chef d'équipe, les clients, les publics présents sur le chantier.

Débouchés : agent de nettoyage en collectivité, agent de nettoyage industriel, agent d'entretien polyvalent, agent de propreté des locaux, agent de propreté en grande surface, agent de service, agent des services hospitaliers

Passerelles existantes : Si vous êtes titulaire du CQP AMC (agent machiniste classique), vous pouvez vous inscrire à la formation "Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés" en vue d'obtenir le titre.

Si vous êtes titulaire du CQP AERP (agent en rénovation et en propreté), vous pouvez vous inscrire à la formation "Réaliser une prestation de nettoyage manuel" en vue d'obtenir le titre.

Grâce au CAP Agent de Propreté, vous pourrez évoluer vers des métiers tels que Agent Machiniste Classique (AMC) ou Chef d'équipe (CE).

BUT DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi d'agent de propreté
- Valider le Titre professionnel « Agent de propreté et d'hygiène » niveau 3 (CAP/BEP)

DURÉE

Parcours complet : 565 heures dont

- Parcours de formation professionnelle : 412 heures
- Formation en situation de travail : 154 heures
- 32 h hebdo en centre et 35h hebdo en entreprise

STRUCTURATION DE LA FORMATION

Le parcours complet de la formation d'APH s'articule autour :

- de 2 blocs de compétences
- d'une période de formation en situation de travail en entreprise d'une durée de 154 heures
La durée de cette période en entreprise est établie au regard des exigences de certification
- d'un accompagnement à la rédaction du Dossier professionnel et à la session jury
- d'une session de validation du Titre

La formation d'APH que nous proposons est conçue de façon modulaire.

Chaque bloc de compétences constitue en lui-même une unité d'apprentissage. Il peut être suivi indépendamment des autres et mener à l'obtention d'un Certificat de compétences professionnelles

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser une prestation de nettoyage manuel
- Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

PUBLIC

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux publics de faible niveau de qualification ayant fait l'objet d'une prescription par une structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement

Elle est destinée aux personnes désirant s'investir durablement dans le champ de la propreté
L'action de formation est dimensionnée pour accueillir entre 12 et 14 participants en présentiel.
Cette formation est accessible aux personnes handicapées, accompagnement par un Référent Handicap

OUTILS / METHODES PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices de mise en situation ; études de cas, pédagogie interactive basée sur l'échange entre participants ; utilisation de supports vidéo ; mises en situation filmées et débriefées ; Interventions de professionnels. En APP : autoformation accompagnée.

VALIDATION

Evaluations formatives tout au long du parcours de formation
Evaluation sommative à l'issue de chaque CCP (ECF)
Session jury en vue de l'obtention du titre

Contact

OKA FORMATION

0594 22 85 34 - contact@oka-formation.fr

PRÉREQUIS

- Présenter un projet professionnel validé dans le secteur du nettoyage des locaux
- Disposer des compétences nécessaires pour suivre une formation de niveau 3 (CAP) : Lire des consignes, un planning de travail, des étiquettes sur les produits d'entretien, rédiger des messages simples
- Posséder une résistance physique : station debout prolongée
- Faire preuve de capacités relationnelles
- Pouvoir travailler en horaires décalés
- Être mobile
- Avoir une capacité d'organisation pour une disponibilité sur les heures de formation, tant en présentiel qu'à distance

NB - Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation et ayant déjà validé certains blocs de compétences constitutifs du titre peuvent intégrer un parcours modulaire composé des blocs manquants afin d'être en mesure de se

Modalités et délais d'accès

- Réunions d'informations collectives (*voir dates dans la rubrique actualité de notre site*)
- test de positionnement
- entretien individuel de motivation
Confirmation d'inscription 48h après l'entretien individuel

Coût de la formation

Prix de la formation pour le titre : **6 592,00 €** net de taxes, comprenant les frais pédagogiques, la passation du titre professionnel, le suivi de l'action. Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://oka-formation.fr/cgv/>
Groupe et formation intra : nous consulter

PROGRAMME

▪ Phase d'Accueil

- Présentation de la formation et remise des documents d'information et administratifs
- Présentation des intervenants, du coordinateur pédagogique, de l'assistante administrative
- Rappels des objectifs de la formation et de l'individualisation des parcours
- Mise en cohésion du groupe à travers de jeux de présentations

- Apprendre à apprendre

- Développer ses capacités d'apprentissage (capacités cognitives et raisonnement logique)
- Développer ses méthodes de travail
- S'organiser, gérer son temps

▪ Réaliser une prestation de nettoyage manuel

OF 1 : Réaliser le nettoyage manuel des surfaces

OF 2 : Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires

OF 3 : Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

▪ Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

OF 4 : Réaliser un nettoyage mécanisé

OF 5 : Réaliser une remise en état mécanisée

▪ Mise en situation professionnelles

Deux périodes de deux semaines sont organisées et doivent concourir au développement de compétences professionnelles et sociales.

- Développer les capacités d'insertion, d'orientation et d'intégration du projet professionnel.
- Recueil d'informations sur soi et l'environnement professionnel.
- Repérage des compétences et capacités à développer.
- Valorisation des capacités et des acquis

▪ Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel

- Expliciter ses pratiques professionnelles. Aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, il s'agit d'accompagner les participants dans la description de leurs pratiques.
- Capitaliser les preuves de réalisation des activités, en situation d'apprentissage aussi bien en centre de formation qu'en situation de travail.

▪ **Préparation aux évaluations et jury**

- Entraînements aux mises en situations
- Simulations d'entretien avec le jury de certification.

▪ **Bilans**

- Suivi à 15 jours du démarrage de l'action
- Bilan intermédiaire
- Bilan final